

Michel Valette et Bruno Ladsous

Entre Lozère et Ardèche, le projet éolien de trop ?

Michel Valette et Bruno Ladsous, délégués de Sites et Monuments pour la Lozère et la Région Occitanie, alertent à propos d'un projet de parc éolien qu'ils jugent « *particulièrement inapproprié* »...

En novembre 2023, nous avons dans ces mêmes colonnes manifesté notre inquiétude face à un risque de voir s'installer des éoliennes dans le "Bien Unesco" Causses et Cévennes. Le problème de l'éolien industriel ne cesse, partout, de soulever des inquiétudes et des réactions d'opposition, de soulever les populations concernées par la proximité des projets. Dans un contexte où l'efficacité technique et économique de cette technologie est de plus en plus contestée.

Une nouvelle étape vient d'être franchie, selon nous, à travers le projet de Laveyrune, en Ardèche quoiqu'à la limite du territoire lozérien, à quelques centaines de mètres

de l'abbaye de Notre-Dame-des-Neiges. Ce n'est pas le seul cas de ce genre en France, nous le savons au titre de nos responsabilités de délégués de l'association nationale "Sites et Monuments".

Et c'est bien pour cela que, au-delà des multiples projets qui, tous, viennent mettre en danger le devenir de territoires qui tirent leurs qualités et leur richesse d'une nature et d'un environnement préservés, nous avons tout particulièrement été émus de découvrir jusqu'où pouvait aller cette démarche d'implantation de nouvelles machines, démesurées et destructrices des paysages et de sites remarquables.

Soyons plus précis, pour mieux vous faire comprendre notre émoi voire notre révolte.

Ce nouveau projet dans nos montagnes somptueuses viendrait détruire des paysages, des espèces volantes et leurs habitats, les équilibres naturels, certes.

Mais plus encore voyez-vous, car il détruirait une dimension bien spécifique à ce site. Il détruirait l'atmosphère de paix et de sérénité propre au lieu de ressourcement particulier que constitue une abbaye. En effet, l'abbaye de Notre-Dame-des-Neiges ne se limite pas à ses murs et ses clôtures. Elle imprègne de spiritualité et de culture le lieu tout entier, et nous craignons que le renouveau cistercien qui venait d'être donné par l'arrivée de douze moniales puisse se trouver remis en question.

Le site mémoriel de Charles de Foucauld, ce lieu de recueillement,

de rayonnement spirituel, de silence et de paix, ce lieu de plus en plus quémandé par un public de plus en plus nombreux en quête de sérénité, pourrait être anéanti par la proximité de machines géantes qui ôteraient cette dimension de "retrait" à ce site prédestiné.

De même, le chemin de Stevenson déjà impacté par une autre opération du même genre pourrait être détourné et ainsi perdre son sens culturel profond. Et même s'il demeurait en place, quel plaisir y a-t-il à randonner sur des pistes à l'ombre de mâts d'éoliennes ? C'est l'attractivité du chemin tout entier qui risque d'être compromise.

Comme trop souvent en pareil cas, la fragilité économique de nos collectivités fait que la tentation d'une

ressource budgétée facile peut prendre le pas, malheureusement de manière irréversible, sur ce qui pour nos petits pays constitue, nous le savons bien, la principale richesse et la source durable de leur attractivité : des espaces indispensables de sérénité, de ressourcement et de paix, que nous devons veiller à protéger. Notre époque est en effet - particulièrement depuis la crise du Covid - à la recherche de tels espaces, qui deviennent aussi essentiels que la production d'électricité au bénéfice de métropoles lointaines.

Parler ainsi n'est pas une vision du passé, c'est au contraire se préoccuper profondément et durablement d'un avenir qui nous corresponde.